

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019



RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM

- 18 mai 2019 -

SOMMAIRE

Qu'est-ce l'InterGEM ?	2
GEMs présents à la rencontre préparatoire du 18 mai 2019	3
Objectifs de cette rencontre	
Restitution des Groupes de réflexion	4
L'Equipe InterGEM	15





InterGEM
s/c GEM Mine de rien, 41 B route de Lyon, 84000 Avignon
Tel : 04 84 15 41 45 Port : 07 55 62 42 17
Site web : www.intergem.fr
Mail : contact@intergem.fr

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

❖ QU'EST-CE L'INTERGEM ?

A l'initiative du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Mine de rien d'Avignon et notamment de son membre d'honneur Amina AKIL, infirmière à l'Hôpital de Montfavet, nous organisons un évènement dit « InterGEM », une journée à laquelle au moins dix Groupes d'Entraide Mutuelle participeront pour échanger et apprendre sur différents thèmes importants pour nos associations, tout en passant un bon moment.

Seront abordés au cours de l'InterGEM, des thèmes tels que :

- le rétablissement et la manière dont les GEMs y contribuent,
- l'accès au logement primordial pour prendre « son indépendance »,
- les moyens d'une insertion professionnelle éventuelle suite au rétablissement,
- les parrainages, gestionnaires, et le chemin vers l'autonomie des GEMs avec davantage de participation de leurs membres à leur fonctionnement,
- les moyens de financement des GEMs, pour leur développement et pérennité
- l'accès à la culture et aux loisirs pour le public GEM, essentiel au bien-être des membres des GEMs (Et d'autres thèmes pourront aussi être abordés).



Pour aider aux discussions, des intervenants de différentes structures viendront éclairer. Entre chaque intervention d'un professionnel, il y aura une pause durant laquelle un GEM partagera son expérience sur le sujet.

Nous terminerons la journée par des ateliers proposés par chaque GEM (pétanque, bien-être coiffure, dessin, chanson, écriture, jeux de sociétés ...), et une activité relaxante comme la diffusion d'un film lié aux GEMs (ou d'une comédie dédramatisant le handicap mental ...).

Un planning précis (en collaboration avec tous les participants).

Et, de nos échanges, de nos expériences nous définirons ensemble les actions et les moyens à mettre en œuvre pour que nos projets puissent rapidement voir le jour.

L'InterGEM se déroulera dans une grande salle, (avec une grande cour pour les activités extérieures).



RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

RAPPORT | Découverte et Groupes de réflexion

Rencontre préparatoire de l'InterGEM

❖ GEMs présents à la rencontre préparatoire du 18 mai 2019 :



❖ OBJECTIFS de cette rencontre préparatoire :

L'objectif de la rencontre préparatoire du 18 mai a été tout d'abord de se découvrir. Aussi, un membre de chaque GEM a présenté son GEM à tous.

Puis, après présentation de ce qu'est l'InterGEM que nous préparons pour septembre, nous avons discuté de thèmes qui pourraient y être abordés à l'InterGEM selon l'intérêt que nous y portons.

Chaque personne présente a choisi un thème, rejoint une table de discussion, et s'est exprimé.

Pour conclure, les animateurs des thèmes ont restitué ce qui fut dit devant tout le monde.

Ensuite, chaque GEM a été invité à adresser à l'adresse mail de l'InterGEM les autres sujets qu'il souhaiterait voir aborder lors de cet InterGEM.

Enfin, nous nous sommes tous rendus à Flunch manger.

Et les personnes des GEMs invités souhaitant visiter la ville d'Avignon sont parties à l'aventure.

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

RAPPORT | RESTITUTION DES GROUPES DE REFLEXION

Rencontre préparatoire de l'InterGEM

Vous trouverez ci-après le récapitulatif de nos discussions sur les thèmes évoqués :

✓ LES SORTIES

Participants à la discussion sur ce thème :	Gilles Picard (rapporteur), Jean-Philippe Barozzi, Gérald Di Angelo, Claudine Kerbrat, André, Farzana Perveen
Qu'est-ce qu'une sortie ?	Les sorties sont des activités réalisées à l'extérieur (dans la ville où se trouve le GEM ou encore plus loin), auxquelles accompagnent généralement de(s) animateur(s)
Quel est le but ?	Ces activités permettent aux adhérents du GEM, ensemble, de découvrir, explorer, s'évader, de vivre des aventures plus ou moins loin de leur environnement habituel.

Comment pouvons-nous améliorer les sorties ?

➤ LE FINANCEMENT DES SORTIES :

Nous devons trouver :

- des Moyens d'augmenter la Participation financière des Gémineurs

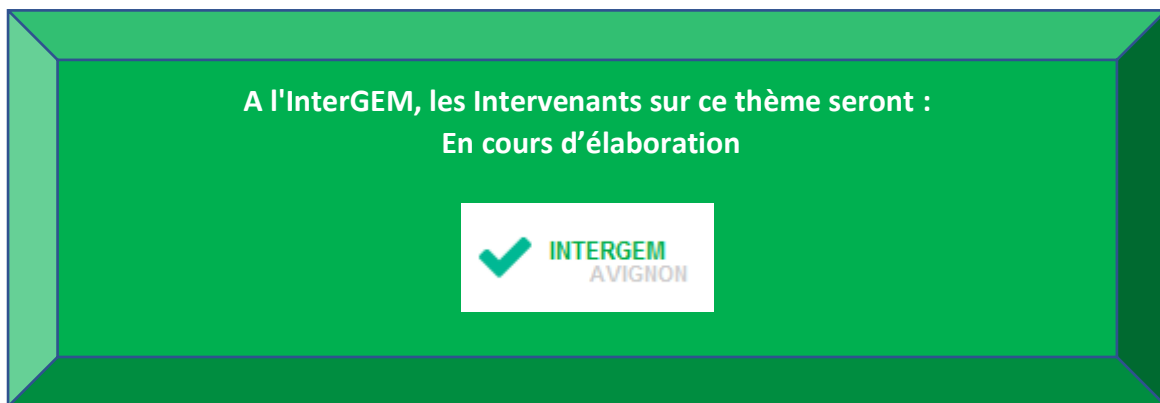
RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

- des Outils permettant de réduire les coûts : Carte zou, ou d'autres ...
- des Modes de déplacement : Achat/Prêt/Location de véhicule
- des solutions d'Hébergement

➤ LA FAISABILITE DES SORTIES :

Nous devons trouver :

- des Modes d'Implication plus forte des adhérents dans la Préparation des sorties
- des Dispositions et organisations permettant des sorties en Autogestion (entre adhérents responsables, sans animateur(s))
- des Moyens d'intégrer davantage les sorties dans l'ouverture vers la vie (hors des parcours des soins)



✓ LE RETABLISSEMENT

Participants à la discussion sur ce thème :

Amina (rapporteur), Didier (Gem Mine de Rien), Nadia, Thomas, Jean (Gem Vaison), Dominique (Gem La Parenthèse) Gérard (Gem d'Arles)

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

<p>Qu'est-ce le rétablissement ?</p>	<p>Le rétablissement est un concept anglo-saxon qui trouve son origine dans des mouvements d'usagers des années 1980 et 1990. On trouve différentes définitions traduisant les conceptions de la maladie psychique adoptées par les défenseurs d'une vision médicale, ceux d'une approche réhabilitative, ou ceux d'un modèle centré sur l'empowerment (pouvoir d'agir).</p> <p>« C'est un processus profondément personnel et unique de changement de ses attitudes, valeurs, sentiments, objectifs, compétences et/ou rôles. C'est une façon de vivre de manière épanouie, avec l'espoir d'apporter sa contribution à la société, même s'il reste d'éventuelles contraintes liées à sa maladie. Se rétablir signifie donner un nouveau sens à sa vie, un nouvel objectif, au fur et à mesure que l'on apprend à dépasser les effets catastrophiques de la maladie mentale. » Anthony (1993)</p>
<p>Quel est le but ?</p>	<p>« Traité de Réhabilitation Psychosociale » Edition Elsevier Masson, écrit sous la direction de Nicolas Franck</p> <p>« Pour des usagers de la psychiatrie, acteurs de leur propre vie ». Tim Greacen et Emmanuelle Jouet. Editions érès, 2012</p> <p>« Le rétablissement est une attitude, une manière de prendre conscience au fil de la journée et d'affronter les défis qui se présentent à moi. (...) Savoir ce que je ne peux pas faire me permet de mieux voir les nombreuses possibilités qui s'offrent encore à moi. » Patricia Deegan, 1996</p> <p>Consultez, en cliquant ici le parcours de vie de cette grande dame si courageuse qui a connu la psychiatrie et qui a refusé de subir.</p> <p>Le but du rétablissement n'est pas de guérir ou faire disparaître les symptômes mais de redonner un sens à notre vie, de retrouver notre capacité de décider et d'agir en toute liberté. Pour cela, nous avons besoin d'aide pour reconnaître nos troubles, les accepter, d'y remédier afin de redessiner notre avenir.</p>

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

Comment pouvons-nous améliorer et obtenir le rétablissement ?

* FAIRE PART DE NOTRE VOLONTE

Nous aspirons à vivre, travailler, aimer au sein d'une communauté où on aura retrouvé une place qui nous convient, et où on aura aussi le sentiment d'y apporter une contribution significative.
Nous constatons un délai d'attente très long pour obtenir un RDV au CMP. Nous souhaitons un accueil plus humain, d'égal à égal.

* VARIER LES AIDES

Nous souhaitons une information loyale et adaptée à chaque personne sur toutes les possibilités de prise en charge et plus uniquement orienté vers les médicaments. Plusieurs compétences (psychiatre, psychologue...) pour différents regards sur notre maladie.

* BESOIN D'ECOUTE ET DE RECONNAISSANCE

Nous avons besoin d'être écoutés, entourés, conseillés.

Reconnaissance de la pathologie pour avoir le droit de participer aux ateliers : l'hôpital doit signer des partenariats avec des associations sportives ou culturelles pour que l'on puisse participer aux activités sans la présence du personnel soignant et éviter ainsi la stigmatisation.

Nous notons des difficultés pour discuter du traitement avec le médecin qui consacre peu de temps pour les entretiens médicaux, peu d'explications... nous voulons participer à la décision médicale sur le plan diagnostique, thérapeutique et à la mise en place des soins.

Nous réclamons la capacité d'action et la reconnaissance de nos compétences dans la gestion autonome de notre traitement ou dans la surveillance de notre maladie

Nous demandons l'ouverture vers d'autres solutions thérapeutiques

La **Fin** de la pathologie qui rime avec la précarité, engendre un processus d'humiliation et d'exclusion nuisant à notre identité et à notre vie.

Enfin, nous refusons d'être identifiés par notre diagnostic.

* Notre pathologie doit être devinée

Formation : Il y a une inégalité entre les départements en terme de formation. En effet, il n'y a par exemple rien dans le Vaucluse alors qu'à **Marseille** il existe un Centre de formation et d'Orientation au rétablissement (le COFOR) ouvert depuis 2017.

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

Ce centre s'adresse aux personnes concernées par le rétablissement, c'est-à-dire aux personnes ayant ou ayant eu des troubles psychiques.

Il dispense des formations ayant pour objectifs de soutenir le bien-être et le rétablissement des personnes en valorisant le développement de connaissances et compétences, le partage de savoirs théorique et pratiques. Il dispose aussi d'un centre de ressources en ligne qui vise à terme à répertorier l'ensemble des publications vidéos, populaires artistiques ou académiques autour du rétablissement.

L'objectif est de faire sortir la santé mentale du champ des soins palliatifs pour l'amener vers le champ de l'espoir.


Le Cofor a comme principaux partenaires l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Un mail a été adressé au centre pour avoir des informations.

A Lyon : il existe une formation pour l'obtention d'un diplôme universitaire « Pair-aidance » en santé mentale. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Proposition : Nous proposons la création d'une plateforme téléphonique de pair-aidants pour soutenir les personnes en souffrance en attendant un rendez-vous médical.

A l'InterGEM, les Intervenants sur ce thème seront :
Camille NIARD, médiatrice-pair, qui participe à la formation du Diplôme Universitaire au Centre Ressource de Réhabilitation Psychosociale et de Remédiation cognitive (Lyon).
Pr Franck ne peut être présent, mais encourage notre initiative.



✓ LES ATELIERS

Participants à la discussion sur ce thème :	Florence Viale (rapporteur), Marie-Pierre Miezan, Pascal, Béatrice, Aline, Sylvie, Denis
Qu'est-ce qu'un atelier ?	Les ateliers sont des activités réalisées le plus souvent dans les locaux des GEMs, en présence d'un animateur ou d'un intervenant.

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

Quel est le but ?

Le but de ces activités est de **passer un moment agréable, tout en s'occupant et en apprenant, entre adhérents.**

Comment pouvons-nous améliorer les ateliers ?

➤ LA MOBILISATION DES ADHERENTS :

Nous devons trouver des Moyens de mobiliser les adhérents :

- en utilisant des adhérents ayant des compétences, pour qu'ils proposent ou même mènent des ateliers
- des circuits pour vendre des produits créés lors d'ateliers (en plus, cela finance le GEM)
 - Valoriser les créations des adhérents (à travers des expositions, des publications ...)
- Trouver des moyens de communiquer davantage sur ces ateliers, auprès des adhérents (par exemple la mise en place de sms ou mails annonçant les ateliers la veille aux adhérents)
 - Echanger davantage entre GEMS sur les ateliers, afin de se donner des idées

➤ UNE MEILLEURE GESTION DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS :

Nous devons trouver des Moyens de réduire les coûts tout en développant les ateliers

- avec des Intervenants Gratuits, comme des stagiaires d'écoles d'universités ...
 - avec de l'Aide Extérieure au GEMs
 - avec un recours au Service Civique



InterGEM
s/c GEM Mine de rien, 41 B route de Lyon, 84000 Avignon
Tel : 04 84 15 41 45 Port : 07 55 62 42 17
Site web : www.intergem.fr
Mail : contact@intergem.fr

A l'InterGEM, chaque GEM fera une démonstration d'un de ses ateliers phares, et les personnes présentes pourront y participer



✓ MESURES DE PROTECTION

Participants à la discussion sur ce thème :	Belkacem El Maamar (rapporteur), Halim Redjem, Arne, Thierry, Erick, Nordine Messaci
Qu'est-ce qu'une mesure de protection ?	La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre incapable de défendre ses intérêts. Le juge peut alors décider d'une mesure de protection juridique.
Quel est le but ?	Le juge décide d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle...) par laquelle une autre personne aide le bénéficiaire de la mesure à protéger ses intérêts . La protection doit être la moins contraignante possible, et en priorité être exercée par la famille. Elle distingue aussi les cas où la personne jouit encore de ses facultés mais est en grande difficulté sociale.

Les types de mesure de protection sont :

Tutelle - Curatelle - Sauvegarde de justice

Habilitation judiciaire pour représentation du conjoint

Habilitation familiale - Mesure d'accompagnement (Masp ou Maj)

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

Mandat de protection future

Source : Service-Public.fr

Comment pouvons-nous améliorer ces mesures ?

Nous devons faire remonter auprès des instances qui décident de ces mesures et de leurs modalités qu'il est indispensable de :

- Mettre en place des moyens rapides et facilement accessibles pour signaler les difficultés de communication entre le bénéficiaire de la mesure de protection et la personne censée la protéger
- Renforcer les Moyens qui permettent d'Éviter la confusion des rôles, dans le cadre de la curatelle familiale
- Réduire les temps des procédures, car elles sont trop longues : Durée de la prise en charge, Durée de passation entre curateurs ...
- Solutionner les difficultés pour sortir de la mesure
- Faire respecter les droits des personnes en charge à respecter

A l'InterGEM, les Intervenants sur ce thème seront :
En cours d'élaboration



RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

✓ PARRAINS, GESTIONNAIRES, et AUTONOMIE

Participants à la discussion sur ce thème :	Eric Ahimakin (rapporteur), Emmanuelle Leroy, Jérôme Armand, Jean-Pierre Figueruelo, Coline Craste, Noelle Botto, Cyril Di Angelo
Qu'est-ce un parrain et un gestionnaire d'un GEM ?	<p>Le GEM doit être parrainé par une autre association d'usagers, de familles, ou toute association œuvrant dans un champ compatible avec l'action des GEMs.</p> <p>Le GEM peut faire appel à une association gestionnaire de structures pour assurer la gestion.</p> <p>nb : Le parrain ne peut pas être gestionnaire, sauf dans le cas de GEMs s'adressant à un public traumatisé crânien ou cérébro-lésé.</p>
Quel est le but de ces structures ?	<p>Le parrain joue un rôle d'appui moral et éthique. Il vérifie en particulier que le fonctionnement du GEM répond bien à l'esprit ayant présidé à leur mise en place et tel que défini dans le cahier des charges des GEMs.</p> <p>Le gestionnaire de structures assure la gestion financière et celle du personnel du GEM. Dans ce cas le GEM concerné fait l'objet d'une gestion spécifique et distincte de celle de la structure même du gestionnaire.</p> <p>Source : Cahier des charges des GEMs</p>

Comment pouvons-nous améliorer la gestion de nos GEMs ?

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

Notons que les Gestionnaires des GEM présents sont : **Isatis** pour Gemme de soi, **Espoir Provence** pour GEM Parenthèse, **Passerelle Bleue** pour GEM Grain de café, Mine de rien (Autonome)

Nous devons :

- Trouver des Moyens d'avoir une **Visibilité** et une **Transparence financière du gestionnaire** (accès aux relevés bancaires du compte sur lequel est reçu et géré la subvention ...)
- Inciter le gestionnaire à aider à la **demande d'autres subventions** (autre que celle versée par l'A.R.S.)
- Proposer et Obtenir des Moyens d'**apprendre du gestionnaire**, pour comprendre son travail et **co-gérer**

Ouverture à d'autres parrains ?

Quant aux Parrains : L'**Unafam** l'est pour le GEM Mine de rien, est en cours de le devenir pour Gemme de soi et GEM Parenthèse ; et **Passerelle Bleue** l'est pour Grain de café

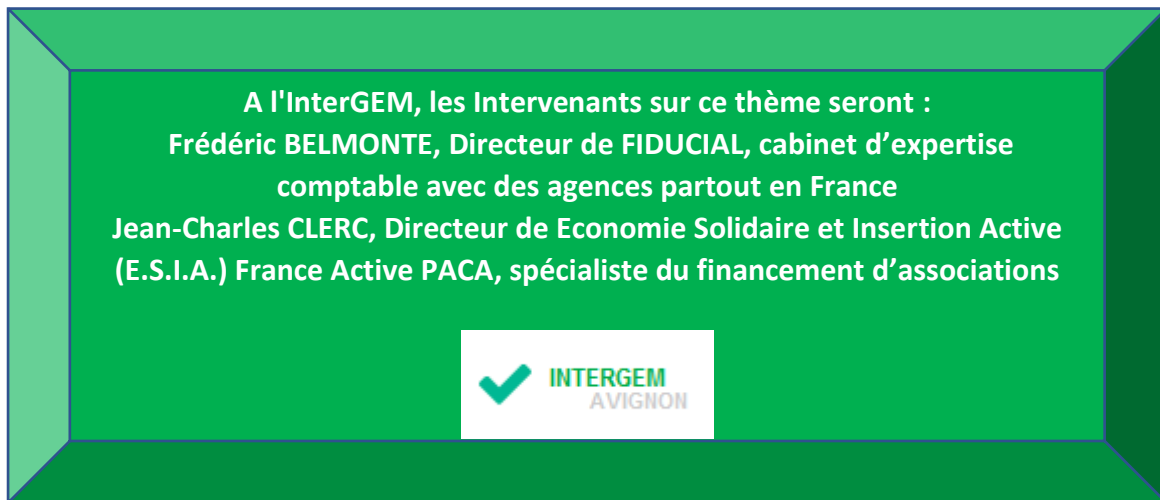
- L'Unafam est parrain de nombreux GEMs. L'omniprésence de cette structure satisfait-elle les GEMs ?
- Trouvons des **Moyens d'évaluation la satisfaction des GEMs**, par exemple avec une étude comparative des associations de poids national qui peuvent parrainer les GEMs

Comment aller vers et réussir l'autonomie ?

- Rappeler aux A.R.S. que le **cahier des charges des GEMs encourage l'autonomie** de nos associations
- Trouver des solutions de **Mobilisation et Implication des adhérents dans la démarche**, qui ne doit pas être uniquement celle du Conseil d'Administration

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

- **Inscrire** les adhérents à **des Formations** (au CniGEM, ...) **pour acquérir des compétences indispensables**
- Trouver des **Partenaires experts dans des domaines pointus que nous ne pouvons maîtriser (comptabilité, juridique, ...)**



Un Grand Merci

 *aux GEMs qui ont participé à cette rencontre préparatoire*

 *à leurs animateurs*

 *aux structures qui ont déjà donné leur accord pour intervenir à l'InterGEM*

//

RAPPORT | Rencontre préparatoire de l'InterGEM - 18/05/2019

❖ L'ÉQUIPE InterGEM

Cette équipe sera renforcée par des membres d'autres GEMs.

- Modératrice : Amina AKIL (membre d'honneur du GEM Mine de rien, et Infirmière psy)

Fonction : recadre lorsqu'il y a un dysfonctionnement dans le processus d'organisation, rappelle les orientations et objectifs si nécessaire

Adjointe à cette tâche : Eliane DI BERNARDO (Présidente du GEM Mine de rien)

- Chargée des relations directes avec les partenaires et intervenants : Florence VIALE (Administratrice du GEM Mine de rien)

Fonction : va lorsque c'est nécessaire à la rencontre des partenaires et des intervenants pour discuter négocier leur participation

Assistante à cette tâche : Marie LEDUC (membre du GEM Mine de rien)

- Coordinateur : Eric AHIMAKIN (Administrateur du GEM Mine de rien)

Fonction : envoie et suit les mails (conçus ensemble) de sollicitation des partenaires intervenants et participants, fait régulièrement un point sur l'évolution du projet

- Responsables de la Logistique : Laurence LACANAU (premier responsable) met à disposition sa voiture.

Les personnes chargées de porter/déplacer ... le matériel : Didier CHAUVET, Belkacem EL MAAMAR, Halim REDJEM, Thierry CHAMARANDE, membres du GEM ... et des amis du GEM

Fonction : récupère et stocke le matériel (t-shirts, badges, nourriture, mobilier ...), et se charge de l'installation

- Chargées de Recherche et Constitution des Dossiers de financement (dont à la Fondation de France) : Stagiaires

- Chargés du Tournage vidéo de la journée : Belkacem (premier responsable)

Les autres membres de l'équipe de tournage : Gérald DI ANGELO Cyril DI ANGELO et Nordine MESSACI (membres du GEM Mine de rien)